

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de L'Environnement et du Développement Durable



Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral

**Projet de l'A.P.M.C de l'archipel de la Galite**

**Gestion de l'archipel de La Galite dans le cadre de  
la nouvelle loi sur les Aires Protégées Marines et  
Côtières**



Fonds  
Français  
pour  
l'Environnement  
Mondial

*Saba GUELLOUZ  
Assises méditerranéennes des petites îles  
Le 09 octobre 2009*



AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

# Stratégie de création des APMC

- Choix des premiers sites pour la création et la gestion des aires protégées marines et côtières.
- Recherche de financements
- Préparation des études techniques préliminaires à la création de chaque aire protégée marine et côtière.
- Mise en oeuvre du plan de gestion de chaque aire.

*En parallèle*

**MISE EN PLACE D'UN CADRE LEGISLATIF, INSTITUTIONNEL ET  
FONCTIONNEL RENFORCE PERMETTANT UNE GESTION  
ACTIVE DES ESPACES COTIERS**



Situation administrative: Gouvernorat de Bizerte

Position Géographique : au nord ouest de la Tunisie

En zone frontalière

À 81 km de Bizerte et 64 km au Nord-Est de Tabarka

Superficie totale : 808 ha

Géologie: Origine volcanique

Étage bioclimatique: sub-humide











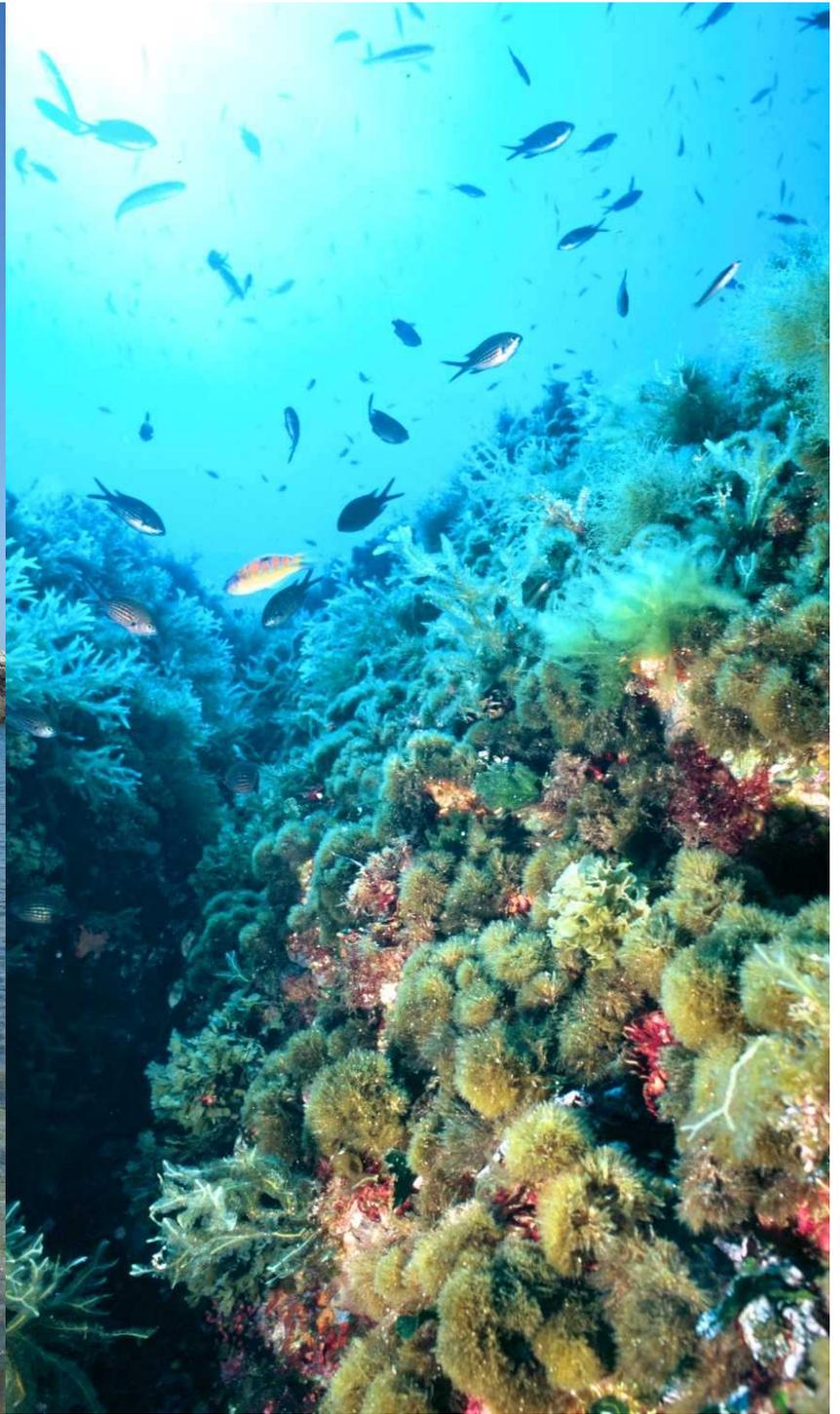


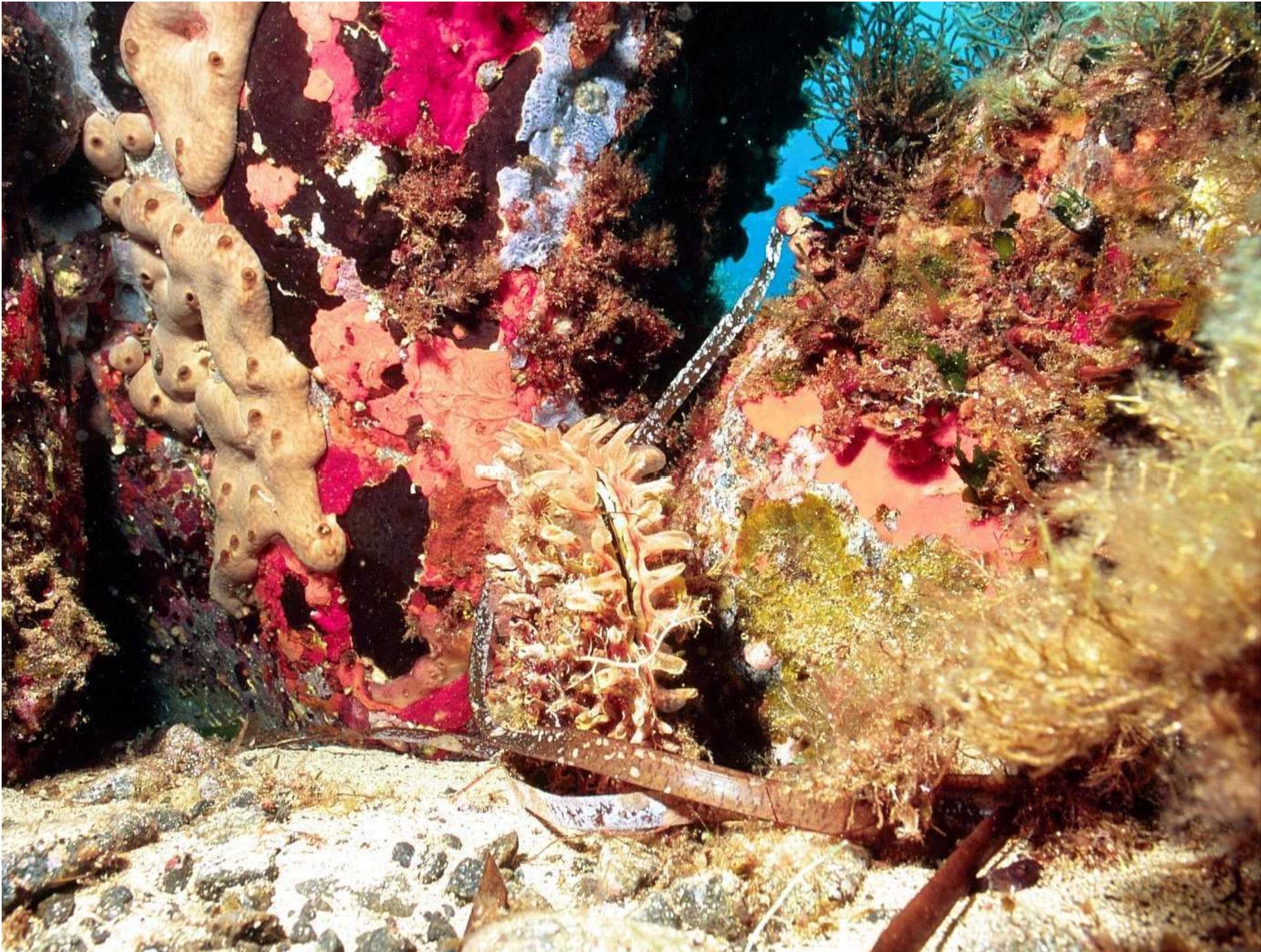




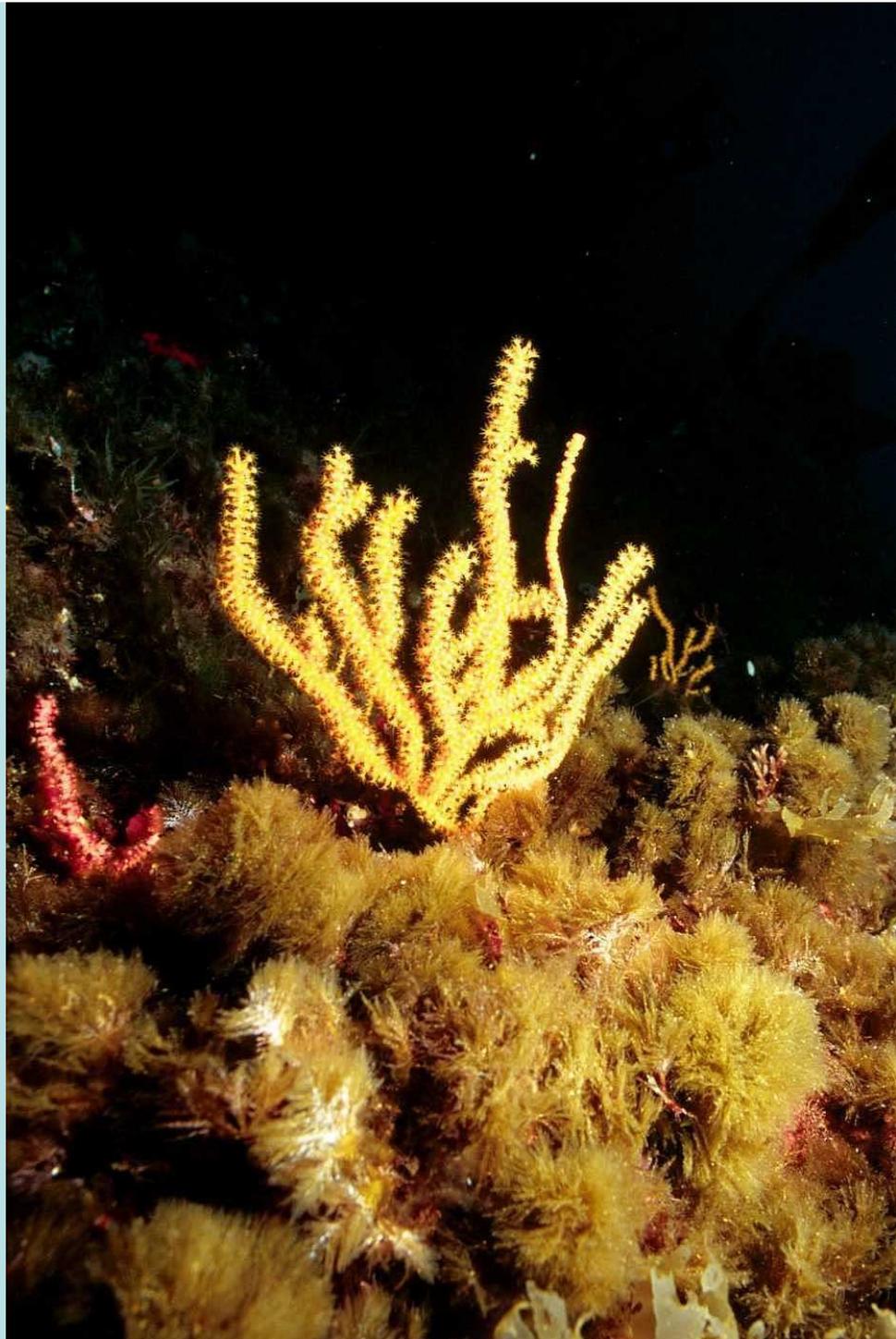


















# Financement



Fonds  
Français  
pour  
l'Environnement  
Mondial



Co-financement tuniso-français, consigné par la convention de financement N° **CTN 1082.01 D** du **07 décembre 2004**, et concédant un don du Fond Français pour l'Environnement Mondial s'élevant à une valeur de **1.475 mille Euros**